



AVIS

VILLE D'ARGENTAN

DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE « Quartier Saint-Michel-Vallée d'Auge »

Le public est informé que par arrêté municipal du maire d'Argentan n°2026/194 du 23 mars 2026, il est procédé à une enquête publique en vue de la désaffectation et de l'aliénation d'une partie du domaine public communal située dans le quartier Saint-Michel-Vallée d'Auge de la ville d'Argentan pendant 15 jours consécutifs du lundi 18 mai 2026 **10 h 00** au mardi 2 juin 2026 **12 h 00** inclus.

Afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête publique, le dossier est déposé à la mairie d'Argentan :

Du 18 mai 2026 au 2 juin 2026 inclus
De 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H30 du lundi au vendredi.

Monsieur Dominique PACORY est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire la présente enquête publique. Il se tient à disposition du public à la mairie d'Argentan, Place du Docteur Couinaud, les :

- Lundi 18 mai 2026 de 10h00 à 12h00.
- Mardi 2 juin 2026 de 10h00 à 12h00.

Les observations du public formulées par écrit peuvent être adressées au commissaire enquêteur en mairie d'Argentan avant la date de clôture de l'enquête. Les observations peuvent être également consignées dans le registre d'enquête prévu à cet effet, lequel sera préalablement côté et paraphé par le commissaire-enquêteur.